

Communiqué de Presse

Organisation des Suisses de l'étranger

Berne, le 23 avril 2021

Envoi du matériel de vote par l'intermédiaire des représentations consulaires : une solution transitoire

L'Organisation des Suisses de l'étranger se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui par la Chancellerie fédérale de tester des améliorations dans l'acheminement du matériel de vote aux citoyens suisses vivant à l'étranger et de procéder en même temps à une enquête sur l'arrivée du matériel de vote sur place. Concrètement, en vue de la votation du 13 juin 2021, il est prévu d'envoyer à titre expérimental, via les représentations suisses, le matériel de vote à la moitié des Suisses vivant en Australie, en Thaïlande et au Brésil et exerçant leurs droits politiques dans les cantons d'Argovie, de Genève et du Tessin. L'autre moitié continuera à recevoir les documents par la poste de la manière habituelle.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), qui représente les intérêts des 776 300 Suisses de l'étranger, salue la décision de la Confédération et des cantons d'Argovie, de Genève et du Tessin d'améliorer l'acheminement du matériel de vote aux Suisses de l'étranger au moyen d'un envoi expérimental par les représentations suisses. L'OSE estime toutefois que la remise des documents de vote ne peut être qu'une solution temporaire.

Cet essai fait suite à l'adoption par le Conseil national, le 19 mars 2021, du [postulat 20.4348 Andri Silberschmidt](#) (PLR/ ZH) qui demande au Conseil fédéral d'examiner, dans le cadre d'un projet pilote limité dans le temps, comment améliorer l'acheminement du matériel de vote aux Suisses de l'étranger.

Le but étant de leur permettre d'exercer leur droits politiques à temps, ce dont ils sont souvent empêchés du fait du retard de la distribution postale.

L'OSE tient à relever que, même si l'envoi de la documentation de vote par les représentations suisses devait s'avérer plus efficace que l'envoi postale, cela ne remplace pas la mise en place d'un système de vote électronique sûre à l'échelle nationale. En effet, l'e-voting reste le seul moyen permettant à tous les ressortissants suisses d'exercer correctement et à temps leurs droits politiques. C'est pourquoi l'OSE soutient la nouvelle stratégie de la Confédération en matière de vote électronique.

Comme le montrent les statistiques 2020 des Suisses de l'étranger, la croissance des citoyens suisses vivant à l'étranger a été plus faible que les années précédentes (+0,70% en 2020 contre +1,4% en 2019 et +1,1% en 2018) en raison de la pandémie mondiale de coronavirus. En revanche, le nombre de Suisses de l'étranger inscrits dans un registre électoral a progressé de manière beaucoup plus marquée que les années précédentes, passant de 185 093 à 207 375 en 2020, soit une augmentation de 12%. Ces chiffres démontrent une réelle volonté de la diaspora suisse de participer plus activement au débat politique en Suisse.

